

Éditorial

ESSENTIEL UNIVERSEL !

Par Michel Payen



Bien que notre époque cherche à bouter la notion d'universel hors de tout propos épistémique au prétexte qu'au nom de cette notion on a justifié les pires inanités de l'entreprise coloniale, que ce fût l'église catholique (l'adjectif signifie « universelle ») ou bien la mission « civilisatrice » dont l'Europe s'est investie, justifiée par une supposée supériorité technologique et morale, toute réflexion soucieuse d'objectivité finit toujours par rencontrer sur sa voie cet universel tellement suspecté.

La primauté donnée à l'individuel sur le collectif, la prégnance de plus en plus forte de la mise en question des dominations et le combat pour la dignité des opprimés, le besoin d'un refuge identitaire contre le sentiment de dépossession engendré par les changements de paradigmes sociétaux, les replis communautaires et les radicalités sont autant de positionnements intellectuels ou activistes qui s'inscrivent en opposition à toute idée d'universalité.

Or tous ces positionnements sont conflictuels. Ils mettent en avant les facteurs de division. Ils ont en commun d'être exclusifs en donnant la primauté aux entre-soi et au rejet de tout ce qui est considéré comme non conforme à un « nous » imaginaire et symbolique

qui détermine une identité assignée et figée. Ce n'est pas la voie dans laquelle l'humanité trouvera paix et harmonie.

Pourtant les humains sont doués pour créer de vastes sociétés et parvenir à y vivre assez bien, en général, du moins s'ils parviennent à s'opposer aux appétits de pouvoir extravagants de quelques-uns. Et cette aptitude à « vivre ensemble » ne trouve ses racines que dans le sentiment profond du partage d'une condition universelle au-delà de toutes les particularités, de toutes les différences, de toutes les contingences locales qui peuvent cloisonner et rabougir les groupes humains sous la pression d'une doctrine du refus de l'Autre, alors que la paléoarchéologie montre que l'humanisation des espèces hominines est passée par une phase d'adoption de « l'étranger » favorisant l'élargissement des groupes humains et, en conséquence, une meilleure emprise sur leur environnement.

Ce qui se lit dans les articles qui composent le présent numéro de *Spirale*, c'est que quelles que soient les activités humaines abordées, du questionnement philosophique au sport, en passant par l'architecture ou le droit à la liberté de s'exprimer sur les sujets de son choix, ou bien encore l'aspiration à la spiritualité la plus élevée ou les combats contre les inégalités ou la qualité des relations entre les uns et les autres, toutes sont empreintes, par un aspect ou par un autre, d'un universel humain. C'est la base de tout humanisme.

Fondateurs de ce que l'idée d'universel a d'incontournable, les deux premiers articles de Francis Wolff et Martine Pretceille en posent les bases effectives pour dépasser les arguments des contempteurs. Bien évidemment, l'universel propre à tisser du lien entre les humains n'est pas celui que d'aucuns contestent : dominateur et uniforme ; ce qui est présenté et dénoncé comme fondement de l'universalisme, n'a rien à voir avec l'universel.

Car c'est là, en réalité, dans « la spécificité de l'humanité » en tant qu'elle est « une communauté éthique », qu'elle a « une valeur intrinsèque et qu'elle est source de toute valeur » et que « tous les

êtres humains ont une valeur égale », que se trouve l'origine des valeurs universelles.

C'est pourquoi, en vertu de ce qui est commun, il faut refuser qu'au nom des différences, certes réelles, on mette en avant les particularismes. Au contraire, ce qui est signifiant, c'est la diversité, car « la diversité renvoie à la découverte d'autrui en tant que sujet singulier et universel ». Chacun, avant d'être de telle ou telle ethnie, de telle ou telle nationalité, est d'abord un être humain et sa « culture » est un aspect de la notion de culture en général « définie comme un produit humain caractéristique de l'Espèce », de sorte que la « diversité est ce qui caractérise l'humain et conduit par là-même à l'universalité ».

C'est la condition qui permet la rencontre de l'Autre comme Autre dans l'exigence de sa liberté, le respect de sa complexité, de ses contradictions, voire d'une non-transparence. Et, en conséquence, c'est aussi la condition de la cohérence sociale. Sur ces bases-là, Gérald Bronner montre comment des approches sociologiques comme la *Standpoint theory*, en affirmant que l'individu perçoit et comprend le monde au croisement d'expériences sociales et politiques qui forment un « point de vue », se doivent d'en donner toute l'étendue. Or, ce qui est privilégié, ce sont le genre et la race qui connotent un rapport de domination, de sorte que ne sont pas recevables les études faites par des personnes qui n'appartiennent pas au genre et/ou à la race de celui ou celle qui en a produit l'objet. Cela entraîne la répudiation d'une épistémologie fondée sur la rationalité et l'objectivité, fondements mêmes de la science qui tire son universalisme de ce que sa constitution est d'essence collective. Les défenseurs de la *Standpoint theory* considèrent même que toute forme de connaissance prétendant à l'universalisme dissimule bien souvent un discours masculin, blanc et hétérosexuel. Or, si des éléments d'ordre culturel ou sociologiques peuvent influencer une pensée, le travail de recherche doit en tenir compte. Et c'est ce qu'il fait !

Le même phénomène se produit avec le féminisme (Véronique Bonnet). Sur la base de la restitution de sa place pleine et entière à la femme en tant que personne dans la société, ce qui est une visée universaliste, le féminisme en vient à s'installer dans un différentialisme qui dresse les genres les uns contre les autres. « Pourquoi ne pas reconnaître ce droit d'inventer sa manière d'être humain avec et par l'autre, plutôt que contre l'autre ou malgré l'autre ? Soit sur un mode universel, assumé comme tel, et non dissimulé. Droit qu'aurait chaque être humain d'être admis dans la communauté des humains comme expression particulière, irremplaçable et précieuse, dans la mesure où aucun de tous n'abaisse l'humanité de l'autre ni la sienne. »

D'autres domaines ont fait la preuve que l'imposition d'un universel factice aboutit à des dégâts accablants. Alain Farel explique ainsi comment les principes architecturaux de Gropius et du Bauhaus en Allemagne, de Le Corbusier en France qui édicta des principes dits universels car reposant sur la rationalité, relèvent en fait d'une méthode totalitaire : « Ses *a priori* doctrinaux sont censés avoir la valeur d'une vérité scientifique et doivent s'appliquer partout. Pourtant on n'habite pas de la même façon à Paris, à Dakar ou à Manille. Les prétentions à l'universalité de la doctrine corbuséenne, si longtemps valorisée, ont conduit à uniformiser les villes partout sur la planète avec des principes architecturaux abstraits qui ne tiennent compte ni du contexte culturel, ni du climat, ni des modes d'habiter de ceux à qui sont destinés ses logements. »

En revanche, il semble qu'il y ait une universalité du sport : audience considérable, financements gigantesques, valeurs individuelles et altruistes, fonction exemplaire des grands champions, symbolique universaliste des Jeux Olympique, etc. Alain Grangé-Cabane pointe toutefois les dérives bien connues qui ternissent quelque peu la force du symbole, qu'il s'agisse du dévoiement par les politiques, du pourrissement par l'argent, de la recherche de la performance par le dopage, ou encore des délires nationalistes, xénophobes ou racistes...

Si la notion d'universel est bien un trait de la psyché humaine, sa réalisation est bien moins naturelle. C'est pourquoi il y faut mettre de la volonté, comme cela transparait dans la conception de la « Déclaration des Droits et Devoirs de l'Humanité » dont Christian Huglo souligne l'importance. Ce sont des principes fondamentaux et partant universels sur lesquels repose cette déclaration qui est non seulement universelle mais aussi pérenne, parce qu'elle est valable au-delà des toutes premières générations et que, si elle se rattache au passé, c'est pour construire l'avenir. Le droit corrige l'inégalité qui est la loi naturelle entre les humains, chacun étant par ailleurs unique. Il s'applique universellement et établit formellement l'égale dignité de tous.

Ce à quoi nous aspirons universellement, c'est à « la vie bonne ». Mais chacun la pense à sa façon, bien obligé néanmoins de le faire en incluant autrui. Or cet autre n'est pas qu'extérieur à soi, il est aussi l'autre-en-soi. Cette rencontre, au plus haut de la vie intérieure, peut se traduire comme ce qu'Abdenmour Bidar nomme « l'expérience du divin faite en l'homme ». L'étude, de ce point de vue, de trois religions, l'hindouisme, l'islam soufi et le christianisme, montre de nombreuses convergences : car « l'appel du divin ne retentit pas du dehors mais du dedans de nous-mêmes ; et dès lors, si une communication universelle peut s'installer entre les êtres humains sur toute la planète, c'est parce que l'universel est en chacun d'eux, la qualité intrinsèque du divin étant bien le caractère universel de sa réalité. » La très haute spiritualité est une aspiration légitime, parfaitement humaine ; elle concerne l'accomplissement de soi et à ce titre participe de « la vie bonne » qui inclut aussi l'aspiration au bonheur, à la joie de vivre.

Le rire peut traduire cette joie mais il exprime tellement d'affects divers, dont certains très négatifs, qu'il faut être attentif à son degré de bienveillance ou de malveillance par rapport à autrui. Alors, se demande Patrick Brunel, « pourquoi faudrait-il rire ? Pourquoi valoriser ce besoin, certes universel sur le plan anthropologique, mais virtuellement dangereux en raison, non de son caractère subversif, mais de sa charge d'inhumanité ? » Tous les rires ne se valent pas.

Seul vaut un rire éthique et humaniste qui se doit « d'être inclusif et ne se fait agonistique que s'il y est contraint par la force de l'Histoire ; il se met alors au service des humbles et des opprimés. » Ainsi défini, le rire bon n'est pas la stricte expression de la joie qui, elle, est indifférente à toutes ces nuances car elle « est une » (Baudelaire). Spinoza cependant réconcilie rire et joie : le rire est un mouvement dynamique de l'être, « une étape sur la route qui conduit le Sage à l'éternel et suprême bonheur. »

Ainsi, les humains partagent-ils tous les mêmes potentialités qui se réalisent et s'épanouissent en autant de formes diverses qu'il existe d'humains. Ce qu'ils partagent ne fait pas d'eux des êtres identiques ; aptes à faire des choix parce qu'ils sont libres, ils transforment leur héritage d'humanité selon leurs besoins et leurs désirs. C'est l'universelle condition que de devenir soi singulier.

L'universel est présent dans chaque personne particulière dans la mesure où celle-ci relève pleinement de l'appartenance à l'humanité, donc est égale en dignité à tout autre semblable. Singulier et universel fonctionnent en symbiose : il n'y a pas d'universel s'il n'y a pas de singulier et il n'y a pas de singulier s'il n'y a pas d'universel.